



Information : 514 376-1620, poste 7388



**Collège de
Rosemont**

www.crosemont.qc.ca

6400, 16^e Avenue, Montréal (Québec) H1X 2S9

Programme de formation

Type de sanction

Attestation d'études collégiales permettant de cumuler 43 2/3 unités.

But du programme

Ce programme vise à former des personnes aptes à exercer la fonction de coordonnatrice/coordonnateur en environnement et développement durable au sein d'une organisation, et ce, dans le contexte des grands enjeux environnementaux du 21^e siècle.

Au terme de celui-ci, elles seront aptes à :

- **Assurer la conformité légale au sein d'une organisation**

Constituer un registre des exigences légales, reconnaître et appliquer les exigences légales environnementales, appliquer les correctifs, assurer une veille légale, définir et préparer les audits de conformité environnementale et les évaluations environnementales de sites (ÉES – Phase 1). Assurer un rôle conseil auprès des membres de l'organisation.

- **Gérer des projets environnementaux**

Établir le mandat, planifier le travail, mobiliser les ressources matérielles et humaines nécessaires, assurer les communications et la liaison entre les intervenants, réaliser le projet, effectuer le suivi, clôturer le projet.

- **Coordonner un programme ou un système de gestion environnementale**

Planifier, implanter et maintenir un SGE : Évaluer la situation actuelle, fixer des objectifs, élaborer/réviser le programme de gestion, superviser les activités, élaborer la politique environnementale, concevoir un programme de prévention ainsi qu'un plan de mesures d'urgence, définir les plans de formation requis, implanter les procédures requises, appliquer les technologies appropriées, évaluer l'atteinte des objectifs du programme de gestion, identifier et analyser les opportunités d'amélioration et les actions correctives, assurer une veille technologique.

- **Mettre en œuvre une norme en développement durable**

Évaluer l'empreinte écologique. Évaluer l'opportunité d'appliquer les normes LEED, LEED_EB, Équilibre MC, Boma-BEST, l'analyse de cycle de vie et l'écoconception. Appliquer les principes de l'efficacité énergétique. Calculer l'empreinte carbone, en faire la déclaration et participer au GRI (Global Reporting Initiative).

- **Appliquer des mesures relatives à la santé et à la sécurité au travail**

Participer au comité de santé-sécurité. Identifier les dangers, reconnaître les besoins en hygiène industrielle et appliquer les mesures de prévention. Appliquer le SIMDUT (Système d'identification des matières dangereuses utilisées au travail). Sélectionner les équipements de protection individuelle et collective. Rédiger des procédures de travail sécuritaires, faire des enquêtes d'accident et procéder à une analyse des causes. Déclarer les accidents à l'organisation ainsi qu'aux autorités. Communiquer la performance en santé et sécurité.

- **Communiquer l'information à l'interne et à l'externe en utilisant des stratégies de communication efficace**

Identifier la problématique, élaborer et appliquer des stratégies efficaces de communication à l'interne ou à l'externe. Rechercher de l'information, trier et compiler l'information pertinente, évaluer le potentiel pour son organisation, faire des recommandations.

Compétences visées

Au terme de ce programme, l'étudiante ou l'étudiant sera capable de :

Coordination d'un programme ou d'un système de gestion environnementale et durable

- Planifier un système de gestion environnementale
- Assurer l'implantation d'un système de gestion environnementale
- Assurer le maintien et le contrôle d'un système de gestion environnementale
- Mettre en œuvre une norme en développement durable visant les opérations de production d'un bien ou l'aménagement d'un bâtiment ou d'un quartier
- Appliquer les différentes exigences légales environnementales relatives à la gestion des activités, produits et services de l'organisation
- Réaliser une vérification environnementale
- Appliquer des notions de chimie à la résolution des problématiques environnementales
- Appliquer les technologies appropriées pour disposer des rejets de l'organisation
- Élaborer et mettre en œuvre des mesures de prévention et de réponses aux urgences
- Gérer un projet environnemental

Santé et sécurité

- Appliquer des mesures relatives à la santé et à la sécurité au travail

Communication – formation - sensibilisation

- Expliquer les grandes problématiques environnementales
- Concevoir et mettre en œuvre à l'interne et/ou à l'externe une stratégie de communication pour gérer des enjeux environnementaux
- Concevoir et dispenser des activités de formation et de sensibilisation en environnement
- Appliquer les règles de rédaction technique et scientifique à divers types de documents
- Produire des documents administratifs et de présentation sur différents types de supports informatiques

Intégration au marché du travail

- Réaliser une *intervention* en environnement au sein d'une organisation.
- Réaliser un mandat global en environnement au sein d'une organisation.
- Intégrer le marché du travail dans le secteur de l'environnement

Durée du programme

1 410 heures

Conditions d'admission

Détenir un diplôme d'études collégiales ou universitaire ou une évaluation comparative reconnue par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICC)

Est admissible à un programme conduisant à une attestation d'études collégiales la personne qui possède une formation jugée suffisante par le Collège et qui satisfait à l'une des conditions suivantes :

- elle a interrompu ses études pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
- elle est visée par une entente conclue entre le Collège et un employeur ou par un programme gouvernemental;
- elle a complété au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période d'un an ou plus.

OU

Est admissible à un programme conduisant à une attestation d'études collégiales désigné par le ministre, la personne titulaire du diplôme d'études secondaires ou du diplôme d'études professionnelles, dans la mesure où l'une des conditions suivantes est satisfaite :

- le programme permet d'acquérir une formation technique dans un domaine pour lequel il n'existe aucun programme conduisant au diplôme d'études collégiales;
- le programme est visé par une entente conclue, en matière de formation, par le ministre de l'Éducation avec un ministère ou un organisme du gouvernement du Québec.

La personne titulaire du diplôme d'études professionnelles est également admissible à un programme conduisant à une attestation d'études collégiales désigné par le ministre, dans la mesure où le programme permet d'acquérir une formation technique définie en prolongement de la formation professionnelle offerte à l'ordre d'enseignement secondaire.

Préalables requis

- Maîtrise de la langue française
- Connaissance fonctionnelle de la langue anglaise

Perspectives professionnelles

- Coordonnatrice ou coordonnateur en environnement
- Coordonnatrice ou coordonnateur de système ISO
- Conseillère ou conseiller en environnement et en prévention
- Technologue en environnement
- Technicienne ou technicien en gestion environnementale
- Responsable des mesures d'urgence
- Responsable des programmes de formation et de sensibilisation
- Gestionnaire des matières résiduelles et/ou dangereuses
- Coordonnatrice ou coordonnateur d'ONG ou d'OSBL dans le domaine de l'environnement

Qualités et aptitudes recherchées

- Très grandes habiletés en communication (orale et écrite)
- Très grande capacité à travailler en équipe
- Habiletés de leadership
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Capacité à résoudre des problèmes et à prendre des décisions rapidement
- Connaissance fonctionnelle de l'anglais
- Connaissances et compétences technologiques
- Autonomie, polyvalence, jugement
- Ouverture sur le monde
- Éthique professionnelle

Description des cours

Étape 1

262-094-RO 60 heures

Fondements écologiques

Compétence : Expliquer les grandes problématiques environnementales.

Description : S'éveiller aux grands défis que posent, pour la planète, les changements globaux ainsi que les impacts des choix économiques et sociaux sur le milieu en général.

262-275-RO 75 heures

Exigences légales

Compétence : Appliquer les différentes exigences légales environnementales relatives à la gestion des activités, produits et services de l'organisation.

Description : Acquérir les notions essentielles en droit de l'environnement afin d'établir les obligations légales relatives aux opérations et aux installations d'une entreprise, de planifier les actions pour atteindre ou maintenir la conformité et assurer la diligence raisonnable.

202-073-RO 45 heures

Introduction à la chimie

Compétence : Appliquer des notions de chimie à la résolution des problématiques environnementales.

Description : Connaître les bases essentielles de la chimie applicables au domaine environnemental et être en mesure de les utiliser efficacement dans la résolution de problématiques environnementales.

412-494-RO 60 heures

Production et présentation de documents informatisés

Compétence : Produire des documents administratifs et de présentation sur différents types de supports informatiques.

Description : Utiliser efficacement différents outils bureautiques tels qu'un logiciel de traitement de textes, un logiciel de traitement des données, un logiciel de présentation et un logiciel permettant de réaliser et de présenter des schémas et des diagrammes.

360-014-RO 30/60 heures

Recherche d'emploi et entrepreneuriat

Compétence : Intégrer le marché du travail dans le secteur de l'environnement.

Description : Explorer les emplois dans le domaine de l'environnement; établir des liens entre ces emplois et ses caractéristiques et intérêts personnels, reconnaître des occasions d'emploi, évaluer le potentiel offert par le travail autonome et, enfin, appliquer des méthodes dynamiques de recherche d'emploi.

Étape 2

262-213-RO 45 heures

Rédaction technique et scientifique

P.A : 412-494-RO

Compétence : Appliquer les règles de rédaction technique et scientifique à divers types de documents.

Description : Acquérir les habiletés nécessaires pour rédiger des documents techniques et scientifiques répondant aux normes généralement en vigueur dans le milieu.

262-285-RO 75 heures

Technologies environnementales et durables

P.A : 202-073-RO

Compétence : Appliquer les technologies appropriées pour disposer des rejets de l'organisation.

Description : Acquérir les notions essentielles pour procéder à la saine gestion des rejets d'une organisation, notamment par l'application des exigences légales, la caractérisation des effluents, des émissions atmosphériques, des matières résiduelles et dangereuses et des sols. Procéder à l'évaluation des technologies appropriées pour le traitement ou la disposition finale, à la production des rapports requis par les autorités gouvernementales et à la proposition d'amélioration de la gestion des rejets dans un contexte de développement durable.

262-294-RO 60 heures

Communication stratégique

P.A. : 412-494-RO

Compétence : Concevoir et mettre en œuvre à l'interne et/ou à l'externe une stratégie de communication pour gérer des enjeux environnementaux.

Description : Évaluer dans un premier temps, la position de l'organisation dans le cadre d'un enjeu environnemental, cibler les objectifs de communication, déterminer les publics cibles, choisir une stratégie de communication pour les besoins internes et/ou externes propices à l'atteinte des objectifs visés auprès des publics ciblés. Produire, dans un deuxième temps, un plan de communication approprié, appliquer une stratégie de communication et en évaluer les impacts.

262-303-RO **45 heures**
Planification d'un système de gestion

P.A. : 262-275-RO

Compétence : Planifier un système de gestion environnementale.

Description : S'initier aux différents concepts de gestion, identifier les enjeux et en évaluer les aspects environnementaux, établir une politique environnementale ainsi qu'un plan d'action dans le but de réaliser la mise en œuvre d'un système de gestion environnementale basé sur la norme internationale ISO 14001.

360-014-RO **30/60 heures**
Recherche d'emploi et entrepreneuriat

Compétence : Intégrer le marché du travail dans le secteur de l'environnement.

Description : Explorer les emplois dans le domaine de l'environnement; établir des liens entre ces emplois et ses caractéristiques et intérêts personnels, reconnaître des occasions d'emploi, évaluer le potentiel offert par le travail autonome et, enfin, appliquer des méthodes dynamiques de recherche d'emploi.

Étape 3

262-S2B-RO **6 semaines**
Stage préliminaire en milieu de travail

Compétence : Réaliser une intervention en environnement au sein d'une organisation.

Description : Mettre en pratique certaines compétences liées à la réalisation d'une ou plusieurs interventions professionnelles en environnement au sein d'une organisation.

Étape 4

262-313-RO **45 heures**
Mise en œuvre d'un système de gestion

P.A. : 262-303-RO

Compétence : Assurer l'implantation d'un système de gestion environnementale.

Description : Mettre en œuvre un système de gestion environnementale basé sur la norme internationale ISO 14001. Identifier les rôles et responsabilités, former et sensibiliser le personnel, rédiger des procédures de maîtrise opérationnelle et mettre en place un plan de mesures d'urgence pour une organisation.

262-325-RO **75 heures**
Mesures de prévention et de réponses aux urgences

P.A. : 262-275-RO

Compétence : Élaborer et mettre en œuvre des mesures de prévention et de réponses aux urgences.

Description : Identifier les risques associés aux procédés, aux processus et aux activités d'une organisation pouvant porter atteinte à l'environnement. Élaborer et implanter des mesures de prévention et de réduction des risques et concevoir un plan de mesures d'urgence afin de l'implanter et d'assurer son maintien pour faire face aux conséquences d'un accident environnemental.

262-335-RO **75 heures**
Méthodes de vérification environnementale

P.A. : 262-275-RO

Compétence : Réaliser une vérification environnementale.

Description : Acquérir les notions essentielles pour réaliser une évaluation environnementale de Phase I. Procéder à la vérification de conformité environnementale d'une organisation en utilisant les différents outils d'audit et produire un rapport d'audit.

262-204-RO **60 heures**
Formation et sensibilisation

Compétence : Concevoir et dispenser des activités de formation et de sensibilisation en environnement.

Description : Développer les compétences méthodologiques et pédagogiques nécessaires afin d'évaluer les besoins de formation d'une organisation, d'élaborer des activités de formation ou de sensibilisation, et de les offrir en milieu de travail.

Étape 5

262-343-RO **45 heures**
Contrôle et maintien d'un système de gestion

P.A. : 262-313-RO

Compétence : Assurer le maintien et le contrôle d'un système de gestion environnementale.

Description : Mettre en place les procédures de surveillance et de mesurage des indicateurs environnementaux. Maintenir le système de gestion en place à l'aide d'audits et réaliser la revue de direction d'un système environnemental. Planifier la certification.

262-354-RO 60 heures

Gestion durable de la production et des installations

Compétence : Mettre en œuvre une norme en développement durable visant les opérations de production d'un bien ou l'aménagement d'un bâtiment ou d'un quartier.

Description : Acquérir les notions essentielles et les méthodologies reliées aux nouvelles normes de développement durable qui visent la réduction de l'empreinte écologique lors de la production d'un bien ou l'aménagement et l'entretien d'un bâtiment ou d'un quartier, telle que l'efficacité énergétique, l'analyse de cycle de vie, l'éco-conception, l'éco-provisionnement, le calcul de l'empreinte écologique et du carbone et leur déclaration, les certifications Boma-Best et LEED pour les bâtiments et la certification LEED pour les quartiers.

262-263-RO 60 heures

Gestion de projets environnementaux

Compétence : Gérer un projet environnemental.

Description : S'initier aux approches et aux techniques reconnues en matière de gestion de projets par la réalisation des différentes étapes classiques de gestion de projets telles que la définition d'un projet, la planification des étapes de réalisation, l'établissement de mesures de contrôle et de contingence, la coordination du projet ainsi que sa fermeture.

262-363-RO 45 heures

Santé et sécurité au travail

Compétence : Appliquer des mesures relatives à la santé et à la sécurité au travail.

Description : Acquérir les notions essentielles en santé et en sécurité au travail afin de procéder au repérage et à l'analyse des risques reliés aux opérations et installations environnementales, d'appliquer les méthodes de prévention et de protection, de recueillir et organiser l'information requise pour élaborer et diffuser un programme de prévention en santé et sécurité dans une organisation.

Étape 6

262-S3F-RO 8 semaines

Stage final en milieu de travail

P.A. 262-343-RO, 262-354-RO

262-263-RO, 262-363-RO

Compétence : Réaliser un mandat global en environnement au sein d'une organisation.

Description : Mettre en pratique l'ensemble des compétences acquises lors du programme de formation dans un contexte réel de travail par la réalisation d'un mandat au sein d'une organisation souhaitant améliorer sa performance environnementale. Acquérir les habiletés d'employabilité requises par le marché du travail.

- P. A. : Préalable absolu